



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Dans le cadre des actions visant à contenir la pandémie au coronavirus, le Gouvernement a pris plusieurs mesures, dont la fermeture de tous les établissements scolaires, professionnels et universitaires, dès le 20 mars 2020.

Grâce à l'engagement et à la contribution de tous les acteurs du système éducatif, l'année scolaire 2019-2020 a connu un aboutissement heureux, par la reprise des cours, le 15 juin 2020, en présentiel pour les classes d'examen, l'organisation des examens dans le respect des gestes-barrières et la proclamation définitive des résultats. Le Gouvernement adresse, à cet égard, ses remerciements aux différents acteurs du monde éducatif pour leur dévouement et leur sens de responsabilité.

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2020-2021, le Gouvernement a, le 16 octobre 2020, échangé avec les principaux acteurs du système éducatif, notamment les Fédérations des syndicats d'enseignants ainsi que les représentants des Centrales syndicales, l'Union nationale des associations des parents d'élèves et d'étudiants, la Coalition nationale togolaise pour l'éducation pour tous, les représentants de l'enseignement privé confessionnel et les représentants des promoteurs et fondateurs des établissements privés laïcs.

A l'issue de ces concertations, la rentrée scolaire est fixée au 26 octobre 2020 avec les aménagements ci-après :

- la semaine du 26 au 30 octobre sera consacrée à la rentrée administrative et pédagogique et à la mise en place des mesures barrières ;
- les cours démarreront le 02 novembre 2020, avec la présence effective du corps enseignant et administratif et des apprenants.

Le Gouvernement compte sur le professionnalisme et la responsabilité des différents acteurs du système éducatif, en particulier des chefs d'établissements, dans l'application des directives et prescriptions pédagogiques, académiques et sanitaires. Un suivi régulier de l'évolution de la situation sanitaire dans les différents établissements scolaires et universitaires sera de rigueur aux fins des nécessaires adaptations pour une année scolaire réussie.

Le Gouvernement renouvelle ses remerciements aux acteurs du système éducatif et demeure engagé à préserver l'esprit de dialogue et d'écoute ayant toujours prévalu dans la gestion des questions éducatives.

Il n'a de cesse de poursuivre les efforts afin de répondre progressivement aux préoccupations et aux attentes exprimées par les acteurs du système éducatif.

Fait à Lomé, le 16 octobre 2020

POUR LE GOUVERNEMENT,

Le Ministre délégué chargé de
l'enseignement technique et de
l'artisanat



Kokou Eké HODIN

Le Ministre des enseignements
primaire, secondaire, technique et de
l'artisanat



Prof. Komla Dodzi KOKOROKO